



Département de l'Oise
Arrondissement de Senlis
Canton de Nanteuil le Haudouin

Inscriptions à l'écoles maternelle et élémentaire

Pour l'année scolaire 2024 / 2025, les inscriptions seront enregistrées à la Mairie du **vendredi 9 mars au mardi 30 avril 2024**.

Mairie de LAGNY LE SEC
2 rue de la Mairie
60330 Lagny le Sec
Tél : 03 44 60 50 26
Mail : mairie.lagnylesec@wanadoo.fr

Inscription à la maternelle

> Les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021 seront inscrits en Petite Section.

Concernant les nouveaux arrivants maternelle ou élémentaire

> Ils devront s'inscrire de la même façon.

Les familles doivent compléter la fiche d'inscription disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site de la ville www.lagnylesec.fr et la renvoyer à la Mairie accompagnée des justificatifs suivant :

Pièce à fournir :

- > Fiche d'inscription scolaire
- > Votre livret de famille (parents de l'enfant concerné)
- > Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF, avis d'imposition...)
- > En cas de séparation des parents produire la dernière décision de justice justifiant de la fixation de la résidence habituelle de l'enfant.



Département de L'Oise
Arrondissement de Senlis
Canton de Nanteuil le Haudouin

DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE

Nous soussignés,demande que notre enfant :

NOM :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Domicilié (e) : à LAGNY-LE SEC

Adresse : Tél :

Mail :

Est-il déjà scolarisé ? OUI – NON (rayer la mention inutile)

Si oui précisez la classe :

Et l'école :

Soit inscrit dans l'établissement scolaire :

- Ecole Maternelle, les Templiers
- Ecole Elémentaire, Jean Daudré rayer la mention inutile)

Pièces à fournir : une copie du livret de famille et justificatif de domicile de moins de 3 mois

Date :

Signatures des parents

(ou représentant légal de l'enfant)